

**COLLECTIF CONTRE LA PRIVATISATION DE LA GESTION DE
L'AÉROPORT TOULOUSE-BLAGNAC / CCNAAT**
32, avenue Lamartine 31100 Toulouse - Tel : 06 25 43 22 33
www.facebook.com/collectifcontreprivatisationaeroporttoulouse

Toulouse le 11 Novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



EMPÊCHER LA MAINMISE DÉFINITIVE DE LA MULTINATIONALE CASIL EUROPE SUR L'AÉROPORT DE TOULOUSE BLAGNAC

Le Collectif unitaire contre la privatisation de la gestion de l'aéroport de Toulouse Blagnac est en lutte depuis bientôt 3 ans. Les collectivités montent enfin au créneau pour empêcher la vente en Avril 2018 des actions restantes de l'aéroport détenues par l'Etat.

Si l'Etat vend les 10,01% qu'il détient encore dans le capital de la SA ATB dans la période d'un an commençant le 7 avril 2018, ils iront de droit à Casil Europe (multinationale chinoise formée de deux puissantes sociétés) qui deviendra majoritaire avec 60% des actions de la SA ATB (25% CCIT, 5% Région Occitanie, 5% CD31, 5% Toulouse Métropole), rendant ainsi définitive la mainmise sur l'aéroport.

Nous rappelons que le contrôle du développement de l'aéroport constitue un élément déterminant de l'avenir des territoires en termes économiques, sociaux (conditions de travail des salariés de l'aéroport) mais aussi de santé publique pour les riverains et les populations survolées et il paraît aussi inconséquent qu'antidémocratique de priver les citoyens et leurs représentants de tout pouvoir d'influence et de décision.

Afin que les collectivités locales et la CCIT puissent conserver la majorité dans le capital de la SA ATB, le Collectif contre la privatisation de la gestion de l'aéroport Toulouse-Blagnac s'oppose à ce que l'Etat vende ses 10,01% du capital dans la période du 7 avril 2018 au 7 avril 2019, ce qui reviendrait à une vente à Casil Europe.

Les collectivités locales ont la même position. Le Conseil de la Métropole l'a exprimé dans un vœu voté le 3 Octobre, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne le 17 octobre, et le Conseil Régional Occitanie le 3 novembre ; de plus lors du Conseil de Toulouse Métropole du 9 Novembre, son président a accepté de co-signer un courrier commun aux 3 collectivités locales pour demander à l'Etat de ne pas engager la vente des 10,01% du capital de la SA ATB dans la période en question.

Le Collectif contre la privatisation de la gestion de l'aéroport Toulouse-Blagnac soutient cette démarche et va solliciter l'ensemble des députés et sénateurs afin qu'ils co-signent la même demande au gouvernement.

COLLECTIF UNITAIRE , Chantal BEER-DEMANDER, 06 25 43 22 33
Stéphane BORRAS 06 87 10 66 48